



PHILIPPE ESPITALIER-NOËL
(PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
DURABILITÉ ET CROISSANCE INCLUSIVE
DE BUSINESS MAURITIUS)

«L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE POURRAIT À TERME GÉNÉRER JUSQU'À 9 000 EMPLOIS»

DEPUIS SIX MOIS, LE GOUVERNEMENT ET LE SECTEUR PRIVÉ COLLABORENT SUR L'OPÉRATIONNALISATION DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE. LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DURABILITÉ ET CROISSANCE INCLUSIVE DE BUSINESS MAURITIUS, PHILIPPE ESPITALIER-NOËL, FAIT LE POINT SUR LES POTENTIALITÉS DE CE SECTEUR D'AVENIR.

JOANNA SEENAYEN

Un partenariat public-privé devant déboucher sur l'opérationnalisation de la feuille de route (2023-2033) pour l'économie circulaire a été scellé en octobre dernier. Cela fait suite à la signature d'un accord d'appui technique par Expertise France, financé par l'Union européenne. Après six mois de partenariat, quel état des lieux faites-vous ?

Un partenariat n'a de valeur que s'il fait passer un sujet de l'intention à l'exécution. Après six mois, le principal acquis est là : nous avons un cadre de travail plus clair entre acteurs publics et privés, un dialogue mieux structuré, et surtout une lecture plus précise des freins qui ralentissent encore la transition vers l'économie circulaire.

La feuille de route nationale existe déjà. L'enjeu aujourd'hui n'est donc plus de produire une vision de plus, mais de transformer cette vision en décisions, en projets et en mécanismes applicables par les entreprises. C'est dans cet esprit que le partenariat avec l'Union européenne et Expertise France apporte de la

valeur. Il aide à mieux prioriser, à rapprocher les réalités du terrain des orientations publiques, et à faire émerger des actions qui ont un impact économique réel.

Ces premiers mois ont aussi permis d'encourager les acteurs concernés à préciser une approche plus concrète. Les échanges ont porté sur les besoins d'investissement, les obstacles réglementaires, les modèles économiques et les opportunités sectorielles. C'est une étape nécessaire, car l'économie circulaire ne se décrète pas : elle se construit à partir des contraintes opérationnelles, des capacités industrielles et de la viabilité des solutions.

Nous entrons maintenant dans une phase qui doit produire des résultats tangibles. Les travaux menés par Business Mauritius et le PNUD avaient déjà montré qu'à terme, l'économie circulaire pourrait générer jusqu'à 9 000 emplois et représenter près de 3 % du PIB. Cela rappelle une chose simple : ce sujet est environnemental, mais il est aussi industriel, écono-

mique et stratégique pour Maurice. Il faut avancer maintenant.

Au-delà des comités d'évaluation et de suivi sur lesquels siègeront des membres de Business Mauritius et du ministère de l'Environnement jusqu'en 2029, cinq plateformes sectorielles dédiées à l'économie circulaire devront être mises sur pied. Elles seront coprésidées par des acteurs des cinq filières identifiées comme étant prioritaires, à commencer par celle du BTP. Comment avance ce programme ?

Le travail a déjà commencé pour structurer ces plateformes sectorielles autour d'un écosystème d'acteurs engagés à chaque étape de la chaîne de valeur : entreprises, fédérations professionnelles, autorités publiques et expertises techniques. L'objectif n'est pas de créer une couche de discussion supplémentaire. L'objectif est de faire émerger, filière par filière, des actions applicables sur la gestion des flux, les débouchés pour les matières recyclées, les synergies industrielles et les conditions de passage à l'échelle.

Le secteur du BTP, identifié comme prioritaire, fait figure de pilote. Un hub dédié que Business Mauritius lance le mois prochain doit permettre aux acteurs de la construction d'accéder à des ateliers, des formations, des échanges entre professionnels ainsi qu'à des ressources adaptées au contexte mauricien. C'est à ce niveau que la circularité devient concrète : quand elle aide un secteur à mieux utiliser ses ressources, à réduire ses pertes et à créer de nouveaux usages pour des matériaux qui restaient jusque-là sous-valorisés.

L'enjeu pour 2026 est de transformer le cadre posé depuis la feuille de route en résultats mesurables au niveau des filières prioritaires. C'est à cette condition que l'économie circu-

«SANS CETTE LISIBILITÉ, IL DEVIENT DIFFICILE DE CHANGER LES PRATIQUES, DE PLANIFIER, DE SÉCURISER LES INVESTISSEMENTS ET D'ORGANISER LA TRANSITION DANS DE BONNES CONDITIONS»

laire cessera d'être un principe utile sur le papier pour devenir une réalité économique mieux organisée.

2026 est une année charnière pour la transition de Maurice vers une économie circulaire, avec notamment la validation attendue de la «Plastic-Pollution Free Roadmap». Qu'attend le secteur privé de ce cadre stratégique ?

Pour les entreprises, un cadre stratégique comme la *Plastic Pollution Free Roadmap* est essentiel, mais se doit de respecter certaines conditions. Le secteur privé attend d'abord un cadre lisible. Les entreprises peuvent s'adapter, investir et transformer leurs pratiques, mais elles ont besoin de visibilité sur les objectifs, les échéances et les trajectoires retenues. Sans cette lisibilité, il devient difficile de changer les pratiques, de planifier, de sécuriser les investissements et d'organiser la transition dans de bonnes conditions.

Les entreprises sont prêtes à prendre leur part mais attendent un cadre cohérent. La réduction de la pollution plastique ne peut pas reposer sur des décisions isolées. Elle suppose un alignement entre la réglementation, les capacités industrielles locales, les alternatives disponibles, les infrastructures de collecte et de traitement, ainsi que la création de débouchés pour les matières recyclées. Une stratégie crédible doit faire avancer l'ensemble du système de manière pragmatique en même temps.

Enfin, il faut un accompagnement ancré dans la réalité de notre pays et notamment de son insularité. Pour beaucoup

d'entreprises, la transition implique des adaptations de process, des changements dans l'approvisionnement, des investissements techniques et parfois une refonte de certains modèles de production. Il faut donc des mécanismes d'appui concrets et adaptés, à la fois techniques et financiers, pour éviter que l'ambition reste déconnectée de la réalité des filières.

Cinq ans après l'introduction de la première version de la directive sur le contrôle des produits plastiques à usage unique, quel constat faites-vous de l'impact réel de cette mesure sur la réduction de la pollution plastique ?

La directive a eu un effet utile sur une première catégorie de produits pour lesquels des alternatives existaient déjà, comme certaines pailles, certains couverts jetables ou les sacs en plastique. Sur ce point, elle a permis de faire évoluer les usages de manière impactante.

Mais il faut aussi rester lucide sur sa portée. Une interdiction ciblée ne règle pas à elle seule le problème de la pollution plastique. Dès que l'on entre dans des usages plus sensibles ou plus techniques, les limites apparaissent vite : alternatives insuffisantes, indisponibilité sur le marché local, coût trop élevé, ou absence de solutions qui protègent à la fois le consommateur, l'activité économique et les objectifs environnementaux.

Le sujet est plus large. Il concerne l'ensemble du cycle de vie du plastique, depuis la production et l'importation jusqu'à la collecte, au tri, au recyclage et aux débouchés finaux. Il faut

aussi veiller à préserver des conditions de concurrence équitables entre production locale et produits importés, afin de ne pas pénaliser les acteurs locaux qui font l'effort de s'adapter, souvent avec un surcoût à la clé.

Trop souvent, la production locale reste fragile faute d'être suffisamment valorisée et soutenue alors qu'elle devrait être considérée comme un pilier de notre résilience économique. Nous devrions consolider ce que nous avons construit, renforcer ce qui fait notre singularité et veiller à ce qu'un maximum de valeur reste à Maurice, au profit des Mauriciens. Je ne suis pas certain que tout le monde mesure pleinement les combats que mènent les producteurs locaux sur le terrain pour tenir, investir et s'adapter. Or, le temps joue contre eux.

Pour un entrepreneur, quelques mois de pratiques incohérentes peuvent déjà fragiliser un modèle. Quelques années peuvent suffire à le faire disparaître. Ces échecs ne sont jamais anodins. Ils appauvrissent notre tissu productif, affaiblissent la résilience du pays et réduisent progressivement la profondeur de notre offre. Si nous voulons donner une vraie assise aux entrepreneurs de l'économie circulaire, il faut relever nettement notre niveau d'exécution collective, améliorer le «*say-to-do ratio*» national. Aujourd'hui, nous parlons trop, n'agissons pas suffisamment, et pas assez rapidement.

Le travail en cours, en étroite collaboration entre les autorités et les associations sectorielles, notamment la MCCI et l'AMM, sur un système de permis pour certains plastiques à usage unique difficiles à remplacer est l'exemple d'une transition crédible qui demande à la fois de la fermeté sur l'objectif et du discernement dans l'application.